

GERGELY KISS

**Mutatis mutandis?**  
**Les mutations de la pensée juridictionnelle des prélats  
hongrois à la fin du XII<sup>e</sup> et au début du XIII<sup>e</sup> siècle**

*Mutatis mutandis? Changing of Jurisdictional Theories of Some Hungarian Prelates in the Second Half of the Twelfth and in the First Half of Thirteenth Centuries*

The present paper aims to analyse the jurisdictional theories of some prelates (Lucas, Job, John and Robert, archbishops of Esztergom, Kalocsa and bishop of Veszprém) who had determining influence on the development of the Hungarian ecclesiastical hierarchy in the second half of the twelfth and the first half of thirteenth centuries. I study whether their transition to other (arch)bishopric seat(s) generated or not any changes in the jurisdictional theories, and if so, how contradictory or consequent they were.

*Key words:* Hungarian church history, jurisdictional theories, prelates (Lucas, Job, John and Robert, archbishops of Esztergom, Kalocsa and bishop of Veszprém), studies, Paris



Il est loin d'être surprenant qu'un prélat s'agite pour son diocèse. La question est plutôt de savoir si des changements survenaient dans la pensée juridictionnelle des prélats dirigeants différents diocèses durant leur carrières. L'historiographie hongroise s'intéressait très peu à ce problématique apparemment évident qui est la formation et surtout les changements échéants de la pensée juridictionnelle des prélats.<sup>1</sup> On y voit d'avantage des

---

<sup>1</sup> Elemér Mályusz a traité en général les prélats et les différents groupes de la société ecclésiastiques, il a pris en considération surtout les personnages et les circonstances du bas Moyen Âge. Elemér MALYUSZ: *Egyházi társadalom a középkori Magyarországon* [La société

présentations biographiques, des études de cas, rarement des modèles des prélats, au moins portant sur l'époque Árpádienne.<sup>2</sup>

Deux caractéristiques typiques se voient clairement dans les présentations des carrières ecclésiastiques : un mouvement linéaire ascendant ou, au contraire, une exposition statique servant de modèle. Quant à la première, il est logique d'en voir une montée linéaire fournie par la réception des bénéfices successives. Suivant le modèle général proposé par l'historiographie elle est commencée par un prévôté puis l'échanger pour un évêché (ou les varier selon leur rentabilité) pour arriver au sommet d'un archevêché. Cette carrière ecclésiastique très typique à l'époque alimente l'image de l'ascendance continue. Il n'est pas sûr cependant qu'elle fût valable dans tous les cas tenu compte des différences de la rentabilité des diocèses et la capacité d'influence de différents prélats dans le gouvernement du royaume. Quant à la deuxième, l'exposition statique reflète l'idéal d'une période ou les motifs personnels de différents prélats. Néanmoins, toutes les deux laissent à l'ombre l'évolution de la pensée et l'activité juridictionnelle des prélats liée aux différentes phases de leurs carrière bénéficiale.

Or, des changements intéressants et caractéristiques de la pensée et de l'activité juridictionnelle sont détectables auprès des évêques et des archevêques de la période de 1160–1230. Ils sont d'autant plus remarquables qu'ils étaient repérés chez tous les prélats ayant une carrière bénéficiale ascendante. Il n'est pas sans intérêt d'examiner combien, en quelle mesure leurs pensées et activités juridictionnelle avaient une certaine cohérence.

---

ecclésiastique de la Hongrie au Moyen Âge]. Budapest 2007. (dans ce qui suit: MALYUSZ 2007) p. 37–41, 176–196.

<sup>2</sup> Le recensement des oeuvres majeures compilé par László Koszta et Sarolta Homonnai et publié en annexe de la réédition de 2007 de la monographie de Mályusz qui sert à une orientation bibliographique. MALYUSZ 2007. p. 370–450, surtout p. 386–390. Cf. László KOSZTA: A püspökök és városuk. A 14. század közepéig [Les évêques et leur cité jusqu'au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle]. In: *A pécsi egyházmegye története I. A középkor évszázadai (1009–1543)*. Éd. Tamás Fedeles – Gábor Sarbak – József Sümegi. Pécs 2009. p. 57–107. (dans ce qui suit: KOSZTA 2009) Quant au typologie des prélats à l'époque Arpadienne cf. Attila ZSOLDOS: *Az Árpádok és alattvalóik (Magyarország története 1301-ig)* [La dynastie Arpadienne et leurs sujets (L'Histoire de la Hongrie en 1301)]. Debrecen 1997. p. 96–104. Une biographie moderne des archevêques d'Esztergom est disponible. *Esztergomi érsekek 1001–2003* [Les archevêques d'Esztergom 1001–2003]. Ed. Margit Beke. Budapest 2003. (dans ce qui suit: BEKE 2003). Portant sur le *cursus honorum* relatif aux bénédictins cf. Kornél SZOVAK: *Abbatiarum in regni primatus. Megjegyzések Pannonhalma egyházi helyzetének eredetéhez* [Abbatiarum in regni primatus. Notes sur les origines du statut juridique ecclésiastique de l'abbaye de Pannonhalma]. In: *Egyház és művelődés Pannonhalma 996–1996*. Éd. Ákos Hajdú – Zsuzsanna Kokas. Budapest 1997. p. 68–79, ici p. 72–73. Les prélats du bas Moyen Âge restent hors de l'analyse pour des raisons chronologiques.

Pour répondre aux questions soulevées, deux problèmes sont à appréhender : la notion de la pensée et l'activité juridictionnelle ainsi que les cadres chronologiques. Par la première on entend le mode et le but par lesquels les prélats en question se voyaient le mieux servir les intérêts de leurs (archi)diocèses voir le province ecclésiastique du royaume entier, et défendaient leurs privilèges générales ou droits spéciaux (ou contestaient ceux de l'autrui). Les huit décennies s'étendant de 1158 à 1239 représentent une période très mouvementée de l'histoire de l'hierarchie ecclésiastique hongroise. Le choix des quatre prélats majeurs – Luc, Job, Jean et Robert – suit la même logique : c'était précisément cette époque où, à la suite des débats juridictionnels se cristallisa l'hierarchie ecclésiastique du Royaume Magyar. Les sources sont relativement abondantes – rare dans l'historiographie hongroise ! – portant sur les protagonistes de l'époque. En plus, leur longue carrière traversait plusieurs bénéfices distingués. La question est donc s'ils, durant toute leur carrière ascendante au sommet du gouvernement ecclésiastique hongrois, conservaient les mêmes principes juridictionnels ou ils les modifiaient sous le fardeau des circonstances...

Luc, issu d'un lignage très illustre dirigeait d'abord l'évêché d'Eger, ensuite il gouverna l'archevêché d'Esztergom entre 1158 et 1181.<sup>3</sup> L'un des points problématiques par rapport à lui, est la relation qu'il maintenait avec les rois du milieu et de la deuxième moitié du XII<sup>e</sup> siècle. Là, il n'était point le champion de la ténacité, au moins en ce qui concerne les rois Étienne III (1161–1172) et Béla III (1172–1196). Contrairement à la relation presque harmonique avec le prédécesseur, Géza II (1141–1161), Luc entra en conflit à plusieurs reprises avec Étienne III et Béla III. D'abord il soutenait Étienne III contre les deux frères de celui-ci (Étienne IV et Ladislas II), étant eux-mêmes aussi candidats au trône ce qui lui attira les reproches de l'archevêque de Kalocsa (Miko) et du groupe des prélats de l'entourage de ce dernier.<sup>4</sup> Plus

<sup>3</sup> Tamás KÖRMENDI: Lukács. In: BEKE 2003. p. 59–72. (dans ce qui suit: KÖRMENDI 2003), ici p. 59.

<sup>4</sup> *Regesta regum stirpis Arpadianae critico-diplomatica. Az Árpád-házi királyok okleveleinek kritikai jegyzéke.* Vol. I-II. t. 1. Ed. E. SZENTPÉTERY. Budapest 1923–1943. vol. II. t. 2–4. Ed. Iván BORSÁ. Budapest 1961–1987. (dans ce qui suit: RA) nr. 101; *Scriptores rerum Hungaricarum tempore ducum regumque stirpis Arpadianae gestarum.* Ed. Emericus SZENTPÉTERY. t. I-II. Budapestini, 1937–1938. (dans ce qui suit: SRH) t. II. p. 200–201, 336–337; *Catalogus fontium historiae Hungaricae aeo ducum et regum ex stirpe Arpad descenduntium ab anno Christi DCCC usque ad annum MCCC.* t. I–III. Collegit Albinus Franciscus GOMBOS. Budapestini 1937–1938. (dans ce qui suit: GOMBOS) t. III. p. 1994–1995, nr. 4298. Cf. Ferenc MAKK: A XII. századi főúri csoportok értékeléséhez [Les luttes des parties de l'élite au XII<sup>e</sup> siècle]. In: *Acta Universitatis Szegediensis de Attila József nominatae. Acta Historica* vol. 71. (1981) p. 29–35. (dans ce qui suit: MAKK 1981), ici p. 30.

tard les relations de Luc et d'Étienne III se refroidissaient aussi.<sup>5</sup> Il semble qu'un facteur constant de son concepte juridique s'esquissât derrière la scène : la ténacité pour la défense de la liberté de l'Église qui devenait de plus en plus décisive pour Luc.<sup>6</sup> C'était précisément la raison pour laquelle il refusa fermement l'onction d'Alexios (futur Béla III).<sup>7</sup> Ce dernier l'ignora complètement jusqu'au milieu des années 1180, aucune acte royale ne mentionna son nom pendant cette longue décennie. Le délaissement de Luc amena paradoxalement à la formation d'un office de scribe retiré de la surveillance directe de l'archevêque d'Esztergom, à celle de la chancellerie

---

<sup>5</sup> D'après Arnold von Lübeck (*Chronica Slavorum*, GOMBOS vol I. p. 303) KÖRMENDI 2003. p. 63–66.

<sup>6</sup> Deux documents, prétendus concordats (1159/1161 et 1169) se trouvent au fond de son comportement. La négligence de ceux-ci animait les reproches sévères de Luc contre Étienne III. Walther HOLTZMANN: XII. századi pápai levelek kánoni gyűjteményekből [Lettres pontificales du XII<sup>e</sup> siècle dans des collections canoniques]. *Századok* vol. 93 (1959) p. 404–417, (dans ce qui suit: HOLTZMANN 1959) ici: p. 413; KÖRMENDI 2003. p. 60. Cf. János GYORY: *Gesta regum – gesta nobilium. Tanulmány Anonymus krónikájáról* [Gesta regum – gesta nobilium. Étude sur la chronique d'Anonymus]. Budapest 1948. (dans ce qui suit: GYORY 1948) p. 7–22; Walter HOLTZMANN: Papst Alexander III. Und Ungarn, *Ungarische Jahrbücher* vol. 6 (1927) p. 397–426. (dans ce qui suit: HOLTZMANN 1927).

<sup>7</sup> Les établissements ecclésiastiques orthodoxes existaient incontestés même au temps de Luc, ce qui était en relation, bien entendu avec le personnage de Béla III. Lui, sous le nom d'Alexios fut, pour un certain temps traité comme successeur de l'empereur byzantin Manuel Komnenos. Plusieurs monastères grecs existaient toujours dans le royaume (Veszprémvölgy, Zebegény, Tihany-Oroszkő, Visegrád, Pentele et Száva-szentdemeter /Sirmie/, les biens de ce dernier fut fait circonscire par Béla III). La traduction de Maximos fait par Cerbanus témoigne de l'existence de la culture grecque. La latinisation se présentait en Hongrie seulement au début du XIII<sup>e</sup> siècle par la suite de la prise de Constantinople et les décisions du IV<sup>e</sup> Concile de Latran. Un projet daté de 1204 rend visible les changements qui visa à soumettre tous les établissements de rite orthodoxe à la juridiction d'un évêque latin. *Codex diplomaticus Hungariae ecclesiasticus ac civilis*. Vol. I–XI. Ed. Georgius FEJER. Budaë 1828–1844. (dans ce qui suit: FEJER) vol. II. p. 429–430; György GYÖRFFY: A szávaszentdemeteri görög monostor XII. századi birtokösszeírása [La circonscription des possessions du monastère grec de St. Demetrius de Sirmie]. In: *A Magyar Tudományos Akadémia II. Osztályának Közleményei* Vol I. (1952) p. 352–362, vol. II. (1953) p. 69–104; Gyula MORAVCSIK: Bizánc és a magyarság [Byzance et les Magyars]. Budapest 1953. (reéd. Budapest 2003, dans ce qui suit: MORAVCSIK 2003) p. 87–89; Gergely KISS: Les influences de l'Église orthodoxe en Hongrie aux X<sup>e</sup>–XIII<sup>e</sup> siècle. In: *Specimina Nova Pars Prima Sectio Mediaevalis* Vol. IV. Redigit. Márta FONT – Gergely KISS. Pécs 2007. p. 51–71. Cf. également: Márta FONT: Magyarok és keleti szlávok. Adalékok a kapcsolatok egyháztörténeti háttéréhez [Les Magyars et les Slaves orientaux. Contribution aux aspects ecclésiastiques de leurs relations]. In: *A magyar művelődés és a kereszténység*. Vol. I–II. Eds. József Jankovics et al. Vol. II. Budapest–Szeged 1998. p. 497–506, ici p. 503–505. L'activité de Luc est interprétée comme le refus de l'universalisme de la Papauté par Győry 1948. p. 12–22, 29–30.

royale (vers 1181).<sup>8</sup> Par le refus du couronnement d'Alexios-Béla Luc se trouva hostile en même temps au pape Alexandre III autant qu'au milieu des années 1170 ce dernier préférait André, l'ancien évêque de Győr, l'archevêque actuel de Kalocsa à Luc ; le pape s'adrait à André comme premier de l'église hongroise.<sup>9</sup> La prise de position de Luc était bien complexe : il se montrait un partisan acharné de la réforme, un acteur indéfectible de la défense de la liberté de l'église contre les rois, les prélats compatriotes voir le pape-même ; ce faisant il manifestait plutôt une pensée juridique constante et immuable.

La direction de l'archevêché d'Esztergom, Luc ayant décédé en 1181, fut transmise à Nicolas (1181–1184) qui avait commencé sa carrière à la chapelle royale en tant que chapelain ensuite *comes capelle*, puis il monta au siège épiscopal de Várad (1163–1181) et finit par succéder Luc au « sommet » de l'hierarchie ecclésiastique hongroise (1181–1184).<sup>10</sup> Sa carrière semble être, à première vue, contradictoire : il avait fait partie du groupement des prélats se rangeant auprès de l'archevêque de Kalocsa, Miko (1156–1165),<sup>11</sup> partisan du prétendant du trône, Étienne IV. Nicolas pouvait garder quand même son

---

<sup>8</sup> Entre 1172 et 1174 Luc ne fut mentionné parmi les témoins des chartes royales, entre 1174 et 1178 à deux, en 1181 à une seule fois. KÖRMENDI 2003. p. 66. et note 49; András KUBINYI: Királyi kancellária és udvari kápolna Magyarországon a XII. században [La chancellerie royale et la chapelle de la cour en Hongrie au XII<sup>e</sup> siècle]. In: IDEM: *Főpapok, egyházi intézmények és vallásosság a középkori Magyarországon*. Budapest 1999. (METEM Könyvek 22.) p. 7–67; Márta FONT: A világi igazgatás intézményrendszerének kialakulása az Árpád-korban (1000–1301) [La formation du gouvernement séculier à l'époque Arpadienne (1000–1301)]. In: Márta FONT– Tamás FEDELES – Gergely KISS – Kata RAFFAYNE KALSECZ: *Magyarország kormányzati rendszere (1000–1526)*. Pécs 2007. p. 9–43, ici p. 36–37.

<sup>9</sup> En 1169 Luc refusa de confirmer l'évêque élu de Győr, André ce qui fut effectué par le légat du pape, Manfredus de Lavagna. Cf. Vilmos FRANKÓI: *Magyarország egyházi és politikai összeköttetései a római Szent-székkal* [Les relations ecclésiastiques et politiques de la Hongrie et du Saint-Siège ded Rome]. Vol. I. 1000–1417. Budapest 1901. (dans ce qui suit: FRANKÓI 1901) p. 32–33; Werner OHNSORGE: *Die Legaten Alexanders III im ersten Jahrzehnt seines Pontifikats (1159–1169)*. Berlin 1928. (Historische Studien Heft 175.) (dans ce qui suit: OHNSORGE 1928) p. 122–123; Stefan WEIS: *Die Urkunden der päpstlichen Legaten von Leo IX. bis Coelestin III. 1049–1198*. Köln–Wien 1995. (Forschungen zur Kaiser- und Papstgeschichte des Mittelalters 13.) p. 169, 243–244; HOLTZMANN 1927. p. 401.

<sup>10</sup> En ce qui concerne la personne et le rôle de Nicolas dans l'évolution des offices de la chancellerie cf. Gábor THOROCZKAY: I. Miklós. In: BEKE 2003. p. 72–75. (dans ce qui suit: THOROCZKAY 2003a).

<sup>11</sup> En 1163 Miko, archevêque de Kalocsa est énuméré dans une charte d'Étienne IV en compagnie Macarius et Étienne, évêque de Pécs et de Csanád. RA nr. 102; MAKK 1981. p. 31.

siège épiscopal même sous le règne de Béla III.<sup>12</sup> De plus, il obtint aisément le titre archiepiscopal d'Esztergom après la mort de Luc en tant qu'ancien compagnon de l'archevêque de Kalocsa. Il s'imposait donc de plus en plus l'influence du parti des prélats articulé autour des archevêques succesifs de Kalocsa (Miko, puis André /1176–1186/) contre Luc, archevêque d'Esztergom étant en opposition à Béla III, Alexandre III et son homologue.<sup>13</sup>

Pourtant, ces circonstances influaient plutôt le gouvernement et les principes juridictionnels de Job (1185–1204), successeur de Nicolas. Job, l'ancien élève de l'école abbatiale de St<sup>e</sup> Geneviève de Paris se distinguait par ses qualités intellectuelles et ses services diplomatiques.<sup>14</sup> L'archevêché d'Esztergom perdait beaucoup son autorité au temps du gouvernement de Luc, il devenait de plus en plus secondaire par rapport à l'autre archevêché ce qui ouvrait le champs devant les autres prélats, pour certains à faire approuver des droits spéciaux réels et souhaités ou, pour d'autres, à s'émanciper, s'approprier des privilèges particulières de l'archevêque d'Esztergom. Contentons-nous ici d'évoquer les tentatives de recherche de l'exemption de la collégiale royale de Székesfehérvár et de l'abbaye royale de Pannonhalma (*Mons Sacer Pannonie*) que l'archevêque d'Esztergom, Job n'arriva pas d'entraver.<sup>15</sup> On peut citer également la rivalité des archevêques

<sup>12</sup> Les évêques de Pécs, Macarius et de Csanád, Étienne pouvaient, aux aussi, garder leur siège épiscopal. Après la chute d'Étienne IV ils entrèrent au service d'Étienne III. Ils sont mentionnés pour la première fois en 1164 dans une charte d'Étienne III. RA nr. 105; MAKK 1981. p. 31. et note 15.

<sup>13</sup> Trois chartes royales de 1181 confirment cette hypothèse. Il manque de la première (RA nr. 130), tandis qu'il est mentionné dans la deuxième (RA nr. 131), dans la troisième c'est son successeur qui approuve une disposition royale (RA nr. 133).

<sup>14</sup> Job était un des étudiants hongrois (Bethleem, Michel et Adrien) de l'école abbatiale de St<sup>e</sup> Geneviève de Paris. « [...] *quia bonae memoriae adolescens Bethleem, qui apud nos in domino requiescit, in sancta confessione et fide catholica coram omnibus, absque contradictione, seu querela creditorum aut fide iussorum, in ecclesia nostra sepultus est. [...] Hic interfuerunt clerici de regno vestro, Iacobus [=Iobus], Michael et Adrianus.* » FEJER t. II. p. 189–190. Il aurait appartenir à la cour de Marguerite de Capet et il participait même à la préparation du mariage de Béla III et sa seconde épouse. György GYÖRFFY: Jób esztergomi érsek kapcsolata III. Béla királlyal és szerepe a magyar művelődésben [La relation de Job et Béla III et sa contribution à la culture hongroise]. *Aetas* vol. 10 (1994:1) p. 58–63. (dans ce qui suit: GYÖRFFY 1994), ici p. 58; Margit BEKE: Jób. In: BEKE 2003. p. 75–81. (dans ce qui suit: BEKE 2003a), ici p. 75. La carrière de Job et d'Adrien se liait étroitement. L'ancien évêque de Vác monta en 1185 au siège archiepiscopal, le roi nomma Adrien chancelier en ce même temps. RA nr. 133, 136. (Jaus ~ Jób: évêque de Vác, 1181–1183), 139, 144. (Adrien: chancelier, 1185–1186); Attila ZSOLDOS: *Magyarország világi archontológiája 1000–1301* [Archontologie séculier de la Hongrie 1000–1301]. Budapest 2011. (História könyvtár. Kronológiák, adattárak 11.) p. 96, 107. (dans ce qui suit: ZSOLDOS 2011)

<sup>15</sup> Gergely Kiss: A pannonhalmi apátság egyházzogi helyzete a 11–13. században (exemptio és protectio) [Le statut juridique ecclésiastique de l'abbaye de Pannonhalma aux XI<sup>e</sup>–XIII<sup>e</sup> siècles

d’Esztergom et de Kalocsa qui devenait de plus en plus visible et acharné depuis les années 1160 et qui, par l’effet direct de l’opiniâtreté de Luc, amenait à la marginalisation du premier.

Job, contraint de la mise à l’écart de l’archevêché, se précipitait dès le début à consolider son autorité et à remettre en vigueur de ses prérogatives. Entre 1188 et 1191 trois chartes furent délivrées par la chancellerie pontificale. En 1188 il demanda à Clément III de prendre l’archevêché d’Esztergom sous protection et de confirmer tous ses possessions. Le pape s’y inclina en faisant allusion à son prédécesseur (Lucius III) et confirma même les *libertés* (*libertates*) octroyé par le roi-fondateur, St. Etienne de Hongrie.<sup>16</sup> Trois ans plus tard Job tenta à rétablir sa juridiction sur la collégiale de Székesfehérvár et l’abbaye de Pannonhalma.<sup>17</sup> En 1191 il reçut de Célestin III la confirmation du droit de couronnement du roi, il fit octroyé aussi le droit exclusif de la juridiction spirituelle sur le personnel ecclésiastique de la cour royale : le droit d’enlever l’excommunication, de lui rendre justice *in spiritualibus*. Là le pape fit mention à Alexandre III, le premier des papes qui avait approuver ces droits cardinaux de l’archevêque d’Esztergom. Un an après le légat du pape, Gregorio de Sancto Apostolo, cardinal-diacre de S. Maria in Portico (1188–1202) confirma le statut « église-mère » du chapitre de Szeben (Hermannstadt, Sibiu, RO), instance de juridiction supérieure aux églises et aux clercs des hôtes Saxons – notion commune servant à désigner les peuples germanophones installés dans la Transilvanie du Sud.<sup>18</sup>

---

(exemption et protection]. *Századok* vol. 138 (2004) p. 265–324. (dans ce qui suit: Kiss 2004); Gergely KISS: A székesfehérvári prépostság egyházi jogi helyzete a középkorban [Le statut juridique de la collégiale de Székesfehérvár au Moyen Âge]. *Századok* vol. 141 (2007) p. 271–297. (dans ce qui suit: Kiss 2007)

<sup>16</sup> *Monumenta ecclesiae Strigoniensis*. Vol. I–III. Eds. Ferdinandus Knauz – Ludovicus Crescens Dedek. Strigonii 1874–1924. Vol. IV. Ed. Gabriel Dreska – Geysa Érszegi – Andreas Hegedűs – Tiburcius Neumann – Cornelius Szovák – Stephanus Tringli. Strigonii – Budapestini 1999. (dans ce qui suit: MES) vol. I. p. 135–136. Les *libertates* octroyées par le roi-fondateur réfèrent à des privilèges d’immunité. Cf. Gergely KISS: Az esztergomi érsek királyi egyházak feletti joghatóságának kialakulása a 11–13. században [La formation de la juridiction de l’archevêque d’Esztergom sur les églises royales]. *Századok* vol. 145 (2011) p. 269–292. (dans ce qui suit: Kiss 2011a), ici p. 276.

<sup>17</sup> *A Pannonhalmi Szent-Benedek-Rend története* [L’Histoire de l’ordre de St. Benoît de Pannonhalma]. Vol. I–XII/B. Éd. László ERDELYI – Pongrácz SÖRÖS. Budapest 1902–1916. (dans ce qui suit: PRT) vol. I. p. 614. Cf. Kiss 2011a. p. 276–277.

<sup>18</sup> MES vol. I. p. 141–142. La charte de Grégoire est publiée: *Urkundenbuch zur Geschichte der Deutschen in Siebenbürgen*. Vol. I–VII. Bearb. von Franz ZIMMERMANN – Carl WERNER et al. Hermannstadt 1892–1991. (dans ce qui suit: UGDS) vol. I. p. 2–3. Cf. Kiss 2011a. p. 276–277.

Job ne réussit pas à assurer tous ces droits. Quant à la collégiale de Székesfehérvár et l'abbaye de Pannonhalma, les privilèges d'exemption abrogèrent la juridiction archiépiscopale (et épiscopale bien sûr) qui furent soumises directement à celle du Siège Apostolique.<sup>19</sup> De même, le statut juridique de la collégiale de Szeben, récemment fondée était loin d'être précis ce qui alimentait de longs débats juridictionnels entre l'archevêque d'Esztergom, le pape et l'évêque de Transylvanie. Le procès restait inachevé même en 1212, il n'était point décidé si la collégiale – l'« église-mère de Saxons de la Transylvanie » appartint à l'archevêché d'Esztergom ou au Siège Apostolique.<sup>20</sup>

Job eut plus de succès dans le domaine de l'assurance sa juridiction spirituelle sur les personnel de la cour royale. Une querelle acharnée opposa le roi Émeric (1196–1204) et l'archevêque d'Esztergom dans les années 1202–1204. Ce fut d'abord le roi qui persuada le pape Innocent III de prendre sous sa juridiction les *prepositure regales*.<sup>21</sup> L'archevêque d'Esztergom dut protester personnellement à Rome pour que le pape, en abolissant le privilège accordé au roi, approuvât la juridiction de celui-ci, ainsi que ses droits spéciaux (droit de couronnement du roi, service des sacres à la famille royale, juridiction spirituelle sur le personnel de la cour royale, des collégiales et abbayes royales, droit de décime de la frappe de monnaie royale).<sup>22</sup>

Job entra en conflit non seulement avec le roi mais aussi avec l'archevêque de Kalocsa, Jean. Ce dernier fut accusé d'avoir étrillé Job en usurpant ses droit dans la province archiépiscopale d'Esztergom : en y distribuant de la bénédiction, en consacrant des églises, en célébrant la messe orné du *pallium*, en faisant porter devant lui une croix archiépiscopale, en bref en se montrant métropolitain. Le conflit fut résolu de la même manière, par la suite des reproches de Job, Innocent III prescrit à Jean de cesser immédiatement de porter tout préjudice à l'archevêque d'Esztergom.<sup>23</sup> Le même motif apparaît ici que dans les débats de la deuxième moitié du XII<sup>e</sup> siècle éclatés autour du couronnement du roi : l'intention de l'émancipation de l'archevêque de Kalocsa.<sup>24</sup>

---

<sup>19</sup> Le privilège de 1189 du pape octroya à Pannonhalma l'exemption du pouvoir de juridiction (*potestas iurisdictionis*) de l'ordinaire (KISS 2004. p. 306–311), le même pape, Clément III fit délivrer un privilège d'exemption en faveur de la collégiale Székesfehérvár (KISS 2007. p. 273–282).

<sup>20</sup> Pour les détails cf. KISS 2011a. p. 283–284.

<sup>21</sup> 8 novembre 1202, 28 février 1203, FEJER vol. II. p. 392–393, 404.

<sup>22</sup> 5 mai 1203, FEJER vol. II. p. 416–417, 420.

<sup>23</sup> 5 mai 1203, FEJER vol. II. p. 419.

<sup>24</sup> BEKE 2003a. p. 77–78; KISS 2011a. p. 278–279.

Job gagna la victoire mais la « guerre » était loin d'être terminée,<sup>25</sup> bien au contraire ! Peu après la mort de Job un vrai polémique se déclancha en 1204–1205 à propos de l'élection du nouvel archevêque d'Esztergom qui prit des tournures inattendues.

Les deux protagonistes sont des personnages controversés. Le premier, Calanus était familier du roi Béla III pendant de longues années, il reçut le titre insolite « gouverneur de la Dalmatie et la Croatie entière » et le *pallium* représentant le pouvoir archiepiscopal, même s'il était seulement évêque de Pécs dans ces années... Pourtant, vers 1195 il entra en conflit avec Béla III, lorsque le roi concéda le gouvernement de la Dalmatie à son fils aîné, Émeric. Par la suite duquel Calanus fut inculpé pour inceste et empoisonnement du roi Béla III; les accusations auraient dû provenir de l'entourage d'Émeric.<sup>26</sup>

Le deuxième des protagonistes, Jean, archevêque de Kalocsa se mit en scène après la mort de son homologue à Esztergom, Ugrin Csák.<sup>27</sup> Lui, il était le plus acharné des opposants de Job, rassuré par le soutien du roi Émeric. Il pouvait bien compter sur l'appui d'Émeric, mais apparemment il le surestimait; en plus tout au coeur de la procédure le roi Émeric décéda (30 novembre 1204). La nomination de Jean fut contesté par une partie le chapitre qui firent allusion au fait – ce qui est cardinal de notre point de vue – que Jean n'avait fait autre que parsemer partout des discours d'émancipation de l'archevêché de Kalocsa et il avait essayé de la réaliser en usurpant les droits ordinaires et spéciaux d'Esztergom. Cette fraction du chapitre se sentait menacée du fait que Jean ne représentât assez bien les intérêts de l'archidiocèse et la province ecclésiastique entière du Royaume Magyar non plus. Cette fraction *postula*

---

<sup>25</sup> Après la mort de Job, en 1204 Innocent III confirma de nouveau les prérogatives de l'archevêque d'Esztergom. Il procéda de la même manière qu'au 5 mai 1203 lorsqu'il annula la concession qu'il avait fait au roi quelques mois avant. FEJER vol. II. p. 423–424. La date probable de la charte est déterminée par le fait qu'il intitule Job *bone memorie*. L'archevêque d'Esztergom fut remplacé au plus tard à la fin d'avril par Ugrin Csák. RA nr. 210. Cf. Margit BEKE: Csák nembeli Ugrin. In: BEKE 2003. p. 81–83. (dans ce qui suit: BEKE 2003b); ZSOLDOS 2011. p. 80.

<sup>26</sup> Calanus fut accusé après 1196 d'avoir empoisonné Béla III avec une hostie, il fut inculpé ensuite (1203–1204) d'inceste avec sa propre nièce. Les enquêtes disculpèrent l'évêque de ces accusations. Cf. KOSZTA 2009. p. 69–74; Gábor SZEBERENYI: « Kalán, Isten kegyelméből palliomas pécsi püspök, egész Dalmácia és Horvátország kormányzója » (Újabb szempont a horvát-magyar perszonálunió 12. századi történetének kérdéséhez) [« Calanus Dei gratia episcopus palliatus Quinqueelesiensis, gubernator totius Dalmatie et Croatie. Nouveau regard sur la question de l'union personnelle croato-hongroise au XIII<sup>e</sup> siècle]. In: *Az Előadások Pécs történetéből '98, Előadások Pécs történetéből '99 és Előadások Pécs történetéből 2000 című konferenciák válogatott előadásai*. Éd. József VONYO – Lajos VARGA. Pécs 2001. (Tanulmányok Pécs történetéből 10–11–12.) p. 229–241. (dans ce qui suit: SZEBERENYI 2001)

<sup>27</sup> BEKE 2003b. P. 81; ZSOLDOS 2011. p. 80, 91, 102, 275.

donc Calanus, concurrent de Jean. L'affaire devenait de plus en plus compliquée car les suffragants participaient activement dans l'élection : en automne de 1204 une partie présenta ses réserves basées sur le fait que le chapitre les avait négligés au cours de l'élection mais ils contestaient aussi la personne en question, Jean. Cependant, l'autre partie du chapitre et des évêques de la province archiépiscopale d'Esztergom soutenaient Jean ayant peur des épreuves que le rejet du candidat du roi leur imposassent. Cette fraction du chapitre élut alors Calanus malgré la disposition du pape par laquelle il fit citer les partis. Calanus emporta ainsi une « victoire pyr rhéenne » car Innocent III rejeta cette élection et prescrivit au chapitre cathédral d'Esztergom une nouvelle élection ou postulation. Ce dernier se montrait longtemps indécis, pendant que Calanus restait intitulé « electus » sans avoir muni du soutien suffisant pour recevoir la confirmation du pape. Enfin, après ce long débat, qui a bien montré la fragilité de la mise en pratique des principes grégoriens, tels que l'*electio canonica*, Innocent III fit une décision judicieuse, le 6 octobre 1205 il nomma Jean archevêque d'Esztergom, Calanus, de son côté abdiqua et retourna à la tête de l'évêché de Pécs.<sup>28</sup>

Suivant la logique des chanoines refusant la personne de Jean, les conséquences de sa nomination aurait risqué de se réaliser. Les événements réfutèrent ces soupçons. Jean se distinguait par sa tenacité aux intérêts de l'archevêché d'Esztergom tout au long de son gouvernement s'étendant à 1223. Et c'était une période abondante des débats... Déjà en 1209 il fit confirmer le droit du couronnement du roi qui fut contesté vraisemblablement par le protégé familial du roi André II (1205–1235), Berthold, archevêque de Kalocsa (1207–1218).<sup>29</sup> Malgré l'obstination de Jean, les querelles de juridiction des deux archevêques et des autres prélats incitaient au début des années 1210 une vraie fraction du haut clergé hongrois.

La chartre d'Innocent III, datée du 12 février 1212 nous informe de l'affaire. D'après le texte présenté au pape par l'évêque de Veszprém les archevêques d'Esztergom et de Kalocsa conclurent un traité dans l'élaboration duquel participaient activement les prélats hongrois. Les évêques d'Eger, de Győr, de

---

<sup>28</sup> FEJÉR vol. II. p. 451–454, 460–462, vol. III. t. 1. p. 23–29. Cf. James Ross Sweeney: Innocent III and the Esztergom Election Dispute: The Historical Background of the Decretale "Bone Memorie II" (X.1.5.4). In: *Archivum Historiae Pontificiae* vol. 15 (1977) p. 113–137.

<sup>29</sup> Innocent III fit allusion aussi au débat pratique de Luc et de Béla III qui avait entouré le couronnement de ce dernier. MES vol. I. 187–189.

Veszprém, de Pécs et le prévôt de la collégiale d'Esztergom-Szenttamás,<sup>30</sup> l'écolâtre du chapitre cathédrale d'Esztergom se rangeaient sur le côté de Jean, tandis que les évêques de Várad, de Csanád, de Transylvanie et les prévôts du chapitre cathédral de Kalocsa, de la collégiale de Hajszentlőrinc (Bezdan, SRB)<sup>31</sup> s'alignaient près de Berthold. Le traité se constitue des points suivants : 1) le droit du premier couronnement du roi est attribué exclusivement à l'archevêque d'Esztergom à l'exception où il ne peut ou veut pas couronner le roi ou le siège archiépiscopal est en état de vacation ; dans ces cas-là l'archevêque de Kalocsa est autorisé à couronner le roi, mais il ne peut pérenniser cette prétention; 2) le droit du deuxième couronnement (fériel) est attribué à tous les deux; 3) la décime de la frappe de monnaie royale est réservée à l'archevêque d'Esztergom; 4) ce dernier renonce à toute juridiction spirituelle dans la province archiépiscopale de Kalocsa; 5) la juridiction spirituelle sur le personnel de la cour royale appartient à l'ordinaire du lieu; 6) le service des sacres à la famille royale est autorisé à tous les prélats dans son diocèse, le choix est réservé au roi. Trois clauses assura la vigueur du traité : a) les autres droits des archevêques restent intacts; b) d'autres privilèges quelconques contraires au présent traité sont inapplicables à l'exception des prérogatives du Siège Apostolique; c) les archevêques, leurs suffragants, les représentants prêtent serment à respecter le traité. Dans le cas, où le pape ne confirme pas le traité, l'état précédent (actuel) est à appliquer.

Malgré le soutien de la famille royale et d'une partie de l'élite séculière Innocent III refusa de confirmer le traité en énumérant trois raisons majeures : 1) le manque du consensus du chapitre cathédrale d'Esztergom, les risques de préjudice;<sup>32</sup> 2) les contradictions du traité et des privilèges accordés préalablement; 3) la menace que représente l'accord du couronnement à deux archevêques dans un seul royaume. Le pape dénia aussi l'approbation de la demande du roi visant à transformer la collégiale de Szeben en un évêché et de le soumettre à l'archevêque de Kalocsa. Innocent III

---

<sup>30</sup> La collégiale dédiée à St. Thomas Becket fut fondée par le roi Béla III entre 1186 et 1196. Le culte de l'archevêque anglais martyrisé était particulièrement soutenue par l'épouse du roi hongrois, Marguerite Capet. Cf. MÁLYUSZ 2007. p. 110.

<sup>31</sup> La collégiale fut fondée entre 1173 et 1184 par Anne de Châtillon, première épouse du roi Béla III. György GYÖRFFY: *Az Árpád-kori Magyarország történeti földrajza* [La géographie historique de la Hongrie à l'époque des Árpadiens]. Vol. I-IV. Budapest 1963-1998. Vol. I. p. 718-719.

<sup>32</sup> Les représentants du chapitre cathédral d'Esztergom se rendirent au pape et demandèrent lui de rejeter le traité. Cf. la note suivante.

avait le bon droit d'éviter de créer des prétentions mutuelles qui auraient constituer un danger de fractionnement du royaume et du clergé.<sup>33</sup>

Le projet de traité est très abondant d'un autre point de vue aussi. Bien qu'il ait visé à émanciper l'archevêque de Kalocsa, les évêques, eux-mêmes auraient du en profiter largement. D'autres indices semblent confirmer cette hypothèse.

Le plan fut présenté au pape par l'évêque de Veszprém, Robert. Près de lui se rangea Catapanus, qui avait été chancelier du roi *et* prévôt de la collégiale de Székesfehérvár pour monter au siège épiscopal d'Eger en 1198.<sup>34</sup> L'évêque de Győr, Pierre (1205–1218) avait été également chancelier du roi *et* prévôt de la collégiale de Székesfehérvár, certains chercheurs lui attribuent la rédaction du *Gesta Hungarorum* en l'identifiant volontiers au fameux Anonymus.<sup>35</sup> Le prévôt de la collégiale d'Esztergom-Szenttamás fondée par la seconde épouse de Béla III, Marguerite Capet, soeur de Philippe II, en l'honneur de St. Thomas Becket peut être classé parmi les prélats qui constituaient dans ces années une « société intellectuelle à la Parisienne » autour de deux personnages majeurs, Luc et Job qui recevaient leur formation à Paris ou à Orléans.<sup>36</sup> À l'autre côté Guillaume, évêque de Transylvanie (1204–1221) est à distinguer qui d'après une charte de 1222, surveillait strictement le respect de sa juridiction.<sup>37</sup> L'évêque de Várad, Simon (1202–1218) faisait parti des prélats qui participaient activement à la reconnaissance du roi Ladislas III (fils d'Emeric, mort prématuré en 1205) et plus tard à la réconciliation de l'élite ecclésiastique hongroise, même si Simon se rangeait toujours sur le côté de l'archevêque de Kalocsa, Jean.<sup>38</sup>

<sup>33</sup> Le texte intégral de la charte est disponible: FEJER vol. III. t. 1. p. 129–134. Cf. László KOSZTA: Adalékok az esztergomi és a kalocsai érsekség viszonyához a XIII. század elejéig [Contribution à l'évolution des archevêchés d'Esztergom et de Kalocsa jusqu'au début XIII<sup>e</sup> siècle]. In: IDEM: *Írásbeliség és egyházszerkezet. Fejezetek a középkori magyar egyház történetéből*. Szeged 2007. (Capitulum III.) (dans ce qui suit: KOSZTA 2007) p. 235–253, ici p. 250–251.

<sup>34</sup> Catapanus présida la chancellerie et la collégiale de Székesfehérvár en 1192–1198, Robert, de son côté 1207 à 1209. ZSOLDOS 2011. p. 107.

<sup>35</sup> MALYUSZ 2007. p. 40 et note 31; ZSOLDOS 2011. p. 91, 107.

<sup>36</sup> Cf. note 14 ! MALYUSZ 2007. p. 40. L'oeuvre illustre d'Anonymus, intitulé *Gesta Hungarorum* peut être liée – pour certains chercheurs – à cette société intellectuelle. GYORY 1948. p. 29, 36–37.

<sup>37</sup> D'après la charte en question Guillaume, tout comme son prédécesseur, Adrien, attaquait avec ardeur l'abbé de Kolozsmonostor (Cluj-Mănăştur, RO) qui contestait sa juridiction. UGDS vol. I. nr. 33. Cf. ZSOLDOS 2011. p. 89.

<sup>38</sup> En 1205 le pape prescrit à l'archevêque de Kalocsa et à l'évêque de Várad de surveiller les droits du roi Ladislas III étant à l'âge mineur. FEJER vol. II. p. 459. Simon fut mentionné aussi dans le mandat d'Innocent III (1206) dans lequel il demanda à l'élite ecclésiastique et séculière de prêter

Cette participation active n'était pas simplement le fruit d'une obéissance relative au statut de suffragant, mais plutôt l'indice d'une identité reposant sur la compétence du gouvernement ecclésiastique et la volonté d'émancipation. Elle se reflète dans l'accentuation des droits à attribuer aux évêques dans un traité conçu initialement à régler les controverses juridictionnelles des archevêques d'Esztergom et de Kalocsa. L'affaire de l'élection de l'archevêque d'Esztergom en 1204–1205 confirme cette hypothèse : là, les évêques-suffragants contestèrent ouvertement le droit d'élection (de postulation) du chapitre en soulignant que ce droit incombe exclusivement à eux.<sup>39</sup> De plus, l'activité de l'évêque de Veszprém, Robert (1209–1226) support la même idée, et elle offre un exemple particulièrement riche en détails.

Robert, d'origine liegeoise,<sup>40</sup> débuta sa carrière dans la cour royale, il devint chancelier et prévôt de la collégiale de Székesfehérvár, commença, peu après sa consécration épiscopale, à réorganiser son diocèse au sens juridictionnel du terme. Il était particulièrement sévère portant sur la défense et la (re)mise en vigueur de son pouvoir d'ordre. En 1212 il demanda et reçut du pape un mandat par lequel Innocent III obligea les abbés, prévôts et autres prélats des institutions ecclésiastiques exemptées (*exemptus*) du diocèse de Veszprém de demander les ordres, la sainte crême et les autres sacres exclusivement de l'évêque de Veszprém à condition qu'il ne jouissent pas d'un privilège particulier.<sup>41</sup> En même temps il réussit à faire respecter son pouvoir d'ordre aux églises paroissiales de l'abbaye de Pannonhalma appartenant au diocèse de Veszprém.<sup>42</sup>

En 1216 Robert affronta cette fois-ci l'archevêque d'Esztergom, Jean. Deux ans avant le roi André II demanda au pape, entre autres, de faire délivrer une copie de la décision qu'il avait fait du traité de 1212. Comme on a vu ce

---

serment à l'enfant à naître d'André II. FEJER vol. III. t. 1. p. 37. Cf. Vince BUNYITAY: *A váradi püspökség története*. Vol. I–IV. Nagyvárad 1883. (dans ce qui suit: BUNYITAY 1883) Vol. I. p. 90.

<sup>39</sup> Margit BEKE: Bár-Kalán nembeli Kalán. In: BEKE 2003. p. 83–88 (dans ce qui suit: BEKE 2003c), ici p. 85–86; Gábor THOROCZKAY: János. In: BEKE 2003. p. 88–96. (dans ce qui suit: THOROCZKAY 2003b), ici p. 89–90.

<sup>40</sup> Albéric de Troisfontaines, *Chronique „A. 1227. In Hungaria magister Robertus Vesprimiensis, vir bonos et religiosus de Leodiensi dyocesi natus, factus fuerat archiepiscopus Strigoniensis.”* GOMBOS Vol. I. nr. 103. Cette information a été acceptée par Johann Baptiste Róka (*Vitae Vesprimiensium praesulum*. Posenii 1779. p. 74.) et Nándor Knauz (MES Vol. I. p. 257.). Vilmos Fraknoi ne connaissait pas le renseignement fourni par Albéric, il contestait l'énoncé formulée par Róka et Knauz. *Monumenta Romana episcopatus Vesprimiensis*. Vol. I–IV. Budapest 1896–1907. (dans ce qui suit: MREV) Vol. I. p. XV, LXXIX.

<sup>41</sup> MREV vol. IV. p. 305.

<sup>42</sup> MREV vol. I. p. 23–26.

dernier aurait assuré des éléments très étendus de la juridiction non seulement à l'archevêque de Kalocsa mais aussi aux autres prélats du royaume. La charte d'André II mentionne aussi que c'était bien Robert, l'évêque de Veszprém qui procéda auprès du pape lors de son affirmation en tant que l'ambassadeur du roi. Robert était par conséquent bien informé sur les droits particuliers de l'archevêque d'Esztergom et les intentions de pape Innocent III. En 1216 l'évêque de Veszprém réussit à faire approuver par deux juges délégués pontificaux le droit du couronnement de la reine – « seulement » l'acte de l'onction fut réservée à l'archevêque d'Esztergom – ainsi que son pouvoir d'ordre sur la collégiale d'Óbuda,<sup>43</sup> l'église résidentielle de Segesd<sup>44</sup> et les abbayes cisterciennes du diocèse. Quant à une autre collégiale, Dömös,<sup>45</sup> les mesures établies en 1212 restaient en vigueur. Robert tenait menaçant l'intention d'exemption des églises royales de son diocèse qui s'étendait en grande partie sur la territoire du « *medium regni* ». Cette tendance représentait non seulement la limitation de la juridiction, mais aussi des désavantages remarquables des revenus épiscopaux.<sup>46</sup> En plus la coronation de l'épouse d'André II, Yolande Courtenay en 1215 – servait à un précédent immédiat à Robert pour s'assurer ce droit particulier.<sup>47</sup>

Cette décision ne mit fin pas de tout aux conflits de Jean et les prélat contestant les droits spéciaux de l'archevêque d'Esztergom. À la fin des années 1210 les controverses se déclanchaient de nouveau, cette fois-ci par la suite des tentatives de l'archevêque d'Esztergom visant à faire respecter ses prérogatives, sa juridiction. Aux années 1217–1218 le roi André II participa

---

<sup>43</sup> Elle fut fondée par le successeur désigné du roi Étienne I<sup>er</sup>, Pierre Orseolo. Le nom Óbuda se mettait à l'usage au début du XIII<sup>e</sup> siècle pour désigner l'ancien partie de Buda ou une nouvelle résidence royale était construite sur les collines de Buda. Cf. MÁLYUSZ 2007. p. 111.

<sup>44</sup> Segesd était une résidence de la reine à l'époque des Árpáds. Cf. Gyula KRISTÓ: *A vármegyék kialakulása Magyarországon* [La formation des comitats en Hongrie] Budapest 1988. p. 256–257.

<sup>45</sup> La collégiale fut fondée par le prince Álmos, fils du roi Ladislas I<sup>er</sup>. MÁLYUSZ 2007. p. 110.

<sup>46</sup> MES vol. I. p. 209–210. En 1220 Robert sollicita avec du succès le pape Honorius III à renouveler et confirmer l'acte judiciaire d'aparavant. MREV vol. I. p. 51. Pour la notion et les caractéristiques du *medium regni* cf. Júlia ALTMANN – Piroska BICZO – Gergely BUZAS – István HORVATH – Annamária KOVACS – Gyula SIKLOSI – András VEGH: *Medium Regni. Középkori magyar királyi székhelyek* [Medium Regni. Résidences royales en Hongrie au Moyen Âge]. Budapest 1995. Plusieurs établissements ecclésiastiques privilégiés se trouvaient dans cette région: les collégiales de Dömös, Óbuda, Székesfehérvár, la chapelle résidentielle de Segesd, ainsi que d'autres chapelles et paroisses situées aux alentours de Buda dont l'importance augmentait plutôt dans la deuxième moitié du XIII<sup>e</sup> siècles. Cf. en général: Gergely Kiss: *Királyi egyházak a középkori Magyarországon* [Les églises royales en Hongrie au Moyen Âge]. Pécs 2013. (sous presse, manuscrit) (dans ce qui suit: KISS 2013).

<sup>47</sup> THOROCZKAY 2003b. p. 91.

activement à la croisade, il chargea entre autres à Jean le gouvernement du royaume durant son absence. Les conséquences étaient catastrophiques : l'archevêque était incapable de maintenir l'ordre, la révolte des magnats et des prélats submergeait le royaume. Après le retour du roi l'archevêque d'Esztergom devait tenter de rétablir même ses propres droits ce qui restait infructueux.

Honorius III délivra trois mandats au 12 juin 1219. Il autorisa l'archevêque de Kalocsa, Ugrin Csák<sup>48</sup> à se présenter avec le *pallium*, avec toute l'ornementation archiépiscopale dans les églises royales de sa province soumises directement à la juridiction du Saint Siège, à y célébrer des messes solennelles et à faire collecter la dîme. Une deuxième lettre similaire fut adressée aux églises royales en question, dans laquelle le pape accentua qu'elles subissaient la tutelle du roi pour ce qui sont de *temporalia*. Enfin Honorius III signala à l'archevêque d'Esztergom, Jean, grand perdant de l'affaire, que cette concession était limitée exclusivement à la personne d'Ugrin. Il ajouta quand même qu'il serait interdit à Jean « de célébrer une messe à *pallium*, de faire porter une croix devant soi dans les églises royales de la province de l'archevêque de Kalocsa, dans le cas où il le ferait, et ce serait par audace et non par privilège s'il tentait le faire avec quoi il susciterait un scandale en tout l'Hongrie ».<sup>49</sup> Une telle décision stricte aurait dû être la conséquence de la détérioration de la relation du pape et de l'archevêque d'Esztergom. Deux facteurs y jouaient un rôle décisif. D'une part Jean n'arrivait pas à sauvegarder la paix et l'ordre dans le royaume en absence du roi. D'autre part – d'après les premiers résultats d'une enquête – Jean countourna le droit canon lorsqu'il avait béni l'évêque de Pécs, Barthélémy étant soumis à l'examen canonique. Honorius III retira alors à lui et même à son successeur le droit de *bénédictio* ainsi que le droit d'administration des revenus de l'archevêché.<sup>50</sup> Bien que Barthélémy ait dissous de l'accusation et ait annulé les sanctions prise contre Jean,<sup>51</sup> l'autorité de l'archevê subit une détérioration remarquable.

L'action de Robert, évêque de Veszprém la montre bien. En 1220 il fait confirmer à Honorius III la sentence judiciaire de 1216 : le droit du couronne-

<sup>48</sup> Archevêque de Kalocsa entre 1219 et 1241 et chancelier du roi (1217–1219, 1230–1235), il était particulièrement actif dans les missions des Balkans du Nord (Bosnie, Serbie), fondateur l'évêché de Szerém. À ne pas confondre avec Ugrin Csák, archevêque d'Esztergom en 1204. Cf. ZSOLDOS 2011. p. 84, 108.

<sup>49</sup> THEINER vol. I. p. 21–22.

<sup>50</sup> THEINER vol. I. p. 24–25. Cf. László KOSZTA: Egy francia származású főpap Magyarországon. Bertalan pécsi püspök (1219–1251) [Un prélat d'origines françaises en Hongrie. L'évêque de Pécs, Barthélémy (1219–1251)]. In: KOSZTA 2007. p. 23–44, ici p. 28–29.

<sup>51</sup> THEINER vol. I. p. 28; KOSZTA 2007. p. 28–29.

ment de la reine et le pouvoir d'ordre sur les églises exemptes de son diocèse. Autres indices témoignent aussi la dégradation de l'autorité de l'archevêque d'Esztergom. En 1221 se produisit une affaire similaire à celle de la bénédiction de Barthélémy. L'archevêque d'Esztergom fut accusé d'irrégularité qu'il aurait dû commettre à l'occasion de la consécration de l'évêque de Győr, Cosmas, récemment élu. Le pape lui interdit alors de bénir et consacrer l'évêque suivant.<sup>52</sup> Il reçut du pape des mandats mineurs en 1221 et 1222,<sup>53</sup> pourtant il devenait de plus en plus négligé : la préparation d'une nouvelle croisade fut confiée plutôt à Ugrin, archevêque de Kalocsa et à Robert, évêque de Veszprém.<sup>54</sup> Il est vrai que l'âge avancé de Jean avait sans doute un rôle décisif dans le choix des deux autres prélats ambitieux.<sup>55</sup>

Les années suivantes deux familiers du roi André gouvernaient l'archevêché d'Esztergom, Thomas, l'ancien évêque d'Eger ensuite Robert de Veszprém. Thomas avait à ce moment-là une longue carrière derrière lui. Il la commença dans la cour royale, remplit les fonctions de vice-chancelier (1209), chancelier (1209–1217) pendant qu'il était prévôt de Veszprém (1210–1212), de Szeben (1212) et Székesfehérvár (1212–1217). Il monta au siège épiscopal d'Eger en 1217 qu'il tena jusqu'en 1224.<sup>56</sup> Dans les années 1220 Thomas était, près de Robert et Ugrin, l'archevêque de Kalocsa l'un des agents souvent sollicités par le pape en Hongrie avec des mandats de politique ecclésiastique. En 1220 il reçut avec Robert la tâche de mener l'examen ordonné à vérifier que Barthélémy atteignît l'âge légal et possédât la formation suffisante pour devenir évêque de Pécs.<sup>57</sup> En 1221 c'était lui seul qui fut délégué à procéder à l'enquête de la déposition irrégulière du prévôt de la collégiale d'Arad (Vladimirescu, RO),<sup>58</sup> et du mariage projeté du duc Béla (futur roi Béla IV) et Marie de Lascaris.<sup>59</sup> En 1223 Honorius III lui ordonna d'investir représentant des églises soumises à la juridiction pontificale de

---

<sup>52</sup> THEINER vol. I. p. 28.

<sup>53</sup> THEINER vol. I. p. 29–30, 31–33.

<sup>54</sup> Il est évident d'après la lettre d'Honorius III (7 juin 1220): THEINER vol. I. p. 23–24. Cf. UDVARDY 1991. p. 118–119.

<sup>55</sup> Jean décéda le plus tard en 1223. Cf. RA nr. 393.; THOROCZKAY 2003b. p. 95; ZSOLDOS 2011. p. 80–81.

<sup>56</sup> ZSOLDOS 2011. p. 107, 110.

<sup>57</sup> THEINER vol. I. p. 41.

<sup>58</sup> MES vol. I. p. 250. Dédiée à St. Martin, la collégiale fut fondée par le roi Béla II (1131–1141) avant 1141. MALYUSZ 2007. p. 113.

<sup>59</sup> THEINER vol. I. p. 33.

l'Ordre Teutonique en Transylvanie (en Brasovia, région de Braşov, RO).<sup>60</sup> D'autres mandats du pape requéraient l'assistance de Thomas même après son élection à l'archevêché d'Esztergom (1224).<sup>61</sup>

La carrière et l'activité de Robert, successeur de Thomas dans le siège archiépiscopal d'Esztergom est encore plus instructive. Il débutait à la chancellerie royale et tenait en même temps le prévôté de la collégiale de Székesfehérvár (1207–1209), il devint évêque de Veszprém (1209–1226) et monta enfin au siège archiépiscopal d'Esztergom (1226–1239).<sup>62</sup> On peut mieux jauger ses principes juridictionnelles d'après son activité épiscopale et archiépiscopale.

Robert accordait beaucoup d'importance à la mise en valeur des droits de l'ordinaire. Il devenait de plus en plus évident dans les controverses de juridiction du tournant des XII<sup>e</sup>–XIII<sup>e</sup> siècles que les abbayes et collégiales royales avait l'intention de se retirer de celle des évêques diocésains et recherchaient la tutelle du Siège Apostolique. Bien qu'il n'ait pas réussi à empêcher complètement, Robert, lui aussi essayait d'entraver cette intention d'indépendance et de faire respecter son pouvoir d'ordre même à ces établissements. En 1210 l'abbaye bénédictine de Somogyvár recut la protection du pape, quelques années avant,<sup>63</sup> en 1202 la collégiale de Székesfehérvár fut décoré – basé sur d'importants antécédents du XII<sup>e</sup> siècles – d'une pleine exemption passive et soumise directement à la juridiction

---

<sup>60</sup> THEINER vol. I. p. 37. (janvier 1223) Honorius III, tenu compte du fait que l'évêque de Transylvanie avait refusé de lui obéir, ce qu'il lui reprocha avec ardeur, autorisa l'archevêque d'Esztergom à surveiller les privilèges des églises en questions. UGDS vol. I. nr. 37. Si on accepte que Jean décéda au cours de novembre 1223, le pape pouvait espérer avec bon droit la mise en vigueur de sa disposition d'autant qu'il mettait sa confiance déjà en Thomas. Cette hypothèse est confirmée par le mandat du 30 avril 1224 du pape qui mentionne explicitement que c'était bien l'ancien évêque d'Eger, Thomas qui, l'archevêque *actuel* nomma le doyen des églises de la Brassovie. THEINER vol. I. p. 50.

<sup>61</sup> THEINER vol. I. p. 43, 44, 49, 50; MES vol. I. p. 246. Cf. Margit BEKE: Tamás. In: BEKE 2003. p. 96–98. (dans ce qui suit: BEKE 2003d).

<sup>62</sup> ZSOLDOS 2011. p. 81, 100, 107. Cf. Margit BEKE: Róbert. In: BEKE 2003. p. 98–103. (dans ce qui suit: BEKE 2003e), ici p. 98–99.

<sup>63</sup> MREV vol. I. p. 6, 19. Un an auparavant Innocent III, sollicité par l'abbé de Saint Gilles du Gard confirma toutes les privilèges du monastère et ses prérogatives sur les abbayes-filles. *Árpád kori új okmánytár. Codex diplomaticus Arpadianus continuatus*. Éd. Gusztáv WENZEL Vol. I–XII. Pest–Budapest 1863–1874. (dans ce qui suit: ÁÚO) vol. VI. p. 327–331. Cf. *Elia Magnani: Réseaux monastiques et réseaux de pouvoir. Saint-Gilles du Gard: du Languedoc à la Hongrie (IX<sup>e</sup>–début XIII<sup>e</sup> siècle). Provence Historique*, t. 54, fasc. 215, 2004, p. 3–26; *Kiss Gergely: A somogyvári apátság alapítása és francia kapcsolatai. Egyháztörténeti Szemle* II. (2001:1) 43–61.

pontificale.<sup>64</sup> Robert devait affronter des tendances similaires dans le coin nord-est de son diocèse. L'entourage de Buda devenait de plus en plus important; près de la collégiale d'Óbuda, plusieurs chapelles fondées par des rois-prédécesseurs essayaient de tirer profit de la présence de plus en plus régulière de la famille royale dans la région et d'approprier l'exemption.<sup>65</sup>

Robert lançait une campagne presque belliqueuse pour défendre ses droits qui visait non seulement à rétablir et à reconformer la juridiction des établissements mentionnés. Il y eut des résultats partiels mais remarquables en 1212, 1216 et 1220. À part de ceux-ci, le débat éclaté autour des prérogatives de l'archevêque d'Esztergom lui offrait une occasion sans précédent à approprier des droits spéciaux et à avoir l'émancipation de l'évêché (droit de coronation, juridiction spirituelle sur le personnel de la cour royale). Robert alla donc à Rome, mais le séjour lui contribua des résultats restreints. Le plan du compromis des deux archevêques et les autres prélats hongrois est – d'après l'acte de décision judiciaire d'Innocent III de 1212 – s'échoua. Pourtant, il est incontestable que Robert avait un rôle cardinal dans l'élaboration et présentation du compromis. L'intention des évêques visait non seulement à arranger la controverse des deux archevêques, mais aussi, en exprimant déjà ouvertement leur opinion, à faire respecter voir étendre leur propres positions dans la politique et le gouvernement ecclésiastique. Chacun des évêques étaient contraints des expériences négatives ce que présentait la formation des églises royales et le développement graduel de leur exemption. Tout cela reflète bien dans les actes de Robert. En 1212 il fit respecter son pouvoir d'ordre aux abbayes et collégiales exemptes de son diocèse.<sup>66</sup> En même temps il put même persuader Innocent III à rétablir son pouvoir d'ordre sur l'abbaye de Pannonhalma contrairement aux privilèges accordées par ses prédécesseurs, Alexandre III et Clément III.<sup>67</sup>

Quatre ans plus tard Robert « lança un vrai manœuvre ». La question du couronnement s'ouvrit de nouveau, cette fois-ci c'était le couronnement de la

---

<sup>64</sup> János KARACSONYI: Hol bővítették ki a Hartvik-legendát először és másodszor? [Où la légende d'Hartvik a été complétée pour la première et la deuxième fois ?] *Századok* vol. 35 (1901) p. 991–1008, ici p. 1002–1004. Cf. Kiss 2007. p. 282–283.

<sup>65</sup> Bernát KUMOROVITZ L.: Buda (és Pest) « fővárossá » alakulásának kezdetei [Les origines de la formation d'une « capitale » à Buda (et à Pest)]. In: *Tanulmányok Budapest múltjából* vol. 18 (1971) p. 7–57, p. 7–28, 34–36. Des chapelles royales de la région seulement Kispest, autrement dit l'église de St. Gérard de Kelenföld, Fehéregyház, Órs, Pest, Vác, ainsi que Galambok, (Zala)Komár, (Zala)Karos dans partie sud-ouest du diocèse de Veszprém étaient intéressées. Voir en général: Kiss 2013, passim.

<sup>66</sup> MREV vol. IV. p. 305.

<sup>67</sup> MREV vol. I. p. 23–26; Kiss 2004. p. 300–301.

reine qui préoccupait l'évêque de Veszprém. Robert y emporta la victoire, tandis que l'archevêque d'Esztergom devait se contenter de la confirmation générale de ses prérogatives et l'approbation de sa juridiction sur la collégiale d'Óbuda. Quant au pouvoir d'ordre de l'évêque de Veszprém, Robert eut des résultats remarquables : il arriva à faire approuver par les collégiales d'Óbuda et de Dömös, les abbayes cisterciennes et l'église paroissiale de Segesd. Ses églises servaient souvent de résidence à la famille royale dans le *medium regni*.<sup>68</sup> Il est surprenant cependant que le traité de 1216 ne mentionne pas l'un des plus importants établissements exempts, la collégiale de Székesfehérvár. Il est probable malgré la carence des sources concrètes, que l'on rencontre ici une situation similaire à celle de l'abbaye de Pannonhalma. Là, Innocent III accorda en été de 1216 à l'abbaye des privilèges qui affaiblissaient sa propre mesure de 1212. Le privilège de 1216 autorisa l'abbé de demander la consécration des ses églises-filles de n'importe quel évêque, tandis qu'en 1212 le pape confirma le pouvoir d'ordre de l'ordinaire.<sup>69</sup>

Robert s'avançait beaucoup à réaliser le projet d'émancipation. En plus, à l'extrême fin des années 1210 il réussit même – tout comme l'archevêque de Kalocsa – à évincer l'archevêque d'Esztergom.<sup>70</sup> Il nouait des relations étroites avec les papes : il fut présent au IV<sup>e</sup> Concile de Latran, deux ans plus tard, en

---

<sup>68</sup> D'après le traité de 1216 l'archevêque d'Esztergom couronne et oint le roi, tout comme l'évêque de Veszprém pour la reine dans le cas où le rite procède simultanément. Dans le cas où seulement la coronation de la reine est en question, c'est l'archevêque qui l'oint et l'évêque de Veszprém la couronne. Si l'archevêque n'est pas présent, l'évêque de Veszprém ne peut oindre et couronner la reine. Il est attribué à l'évêque de Veszprém le droit de l'ordination, le service de la sainte crême, des huiles saintes dans la collégiale d'Óbuda et même à la résidence royale locale, et de tous les services dans les abbayes cisterciennes du diocèse. L'archevêque d'Esztergom réservait le droit de nommer ou déposer le prévôt de la collégiale d'Óbuda et de disposer dans les affaires internes de celle-ci. Quant à la collégiale de Dömös, les dispositions relatives aux églises royales – il s'agissait ici des privilèges accordées par les papes d'Alexandre III à Innocent III – restaient en vigueur. MES vol. I. p. 209–210.

<sup>69</sup> PRT vol. I. p. 640–642. En 1225 l'abbé Uros dut faire respecter avec tous ses efforts le privilège pontifical (1216) portant sur le libre choix du prélat à consacrer l'église abbatiale récemment reconstruite. Ibid. P. 653–655., 671–672; KISS 2004. p. 301–302. Ce privilège avait une valeur prééminente pour Pannonhalma puisque l'abbaye possédait plusieurs églises-filles dans le diocèse de Veszprém et dans d'autres. Le privilège de 1216 supprima la décision de 1212, la situation antérieure fut rétablie : l'abbaye pouvait demander la sainte crême, les huiles saintes, la consécration des églises de n'importe quel évêque.

<sup>70</sup> Cf. l'approbation de la juridiction de l'archevêque de Kalocsa sur les églises royales (1219). THEINER vol. I. p. 21–22. Robert arriva à faire confirmer en 1220 la sentence des juges délégués pontificaux de 1212 portant sur le pouvoir d'ordre de l'ordinaire. MREV vol. I. p. 51. Le mandat pontifical à procéder l'enquête contre Barthélémy, évêque de Pécs soutient aussi cette observation. THEINER vol. I. p. 41.

1217 il accompagna le roi André II à la croisade. En 1220 c'était bien lui qui eut le mandat du pape à consacrer le nouvel archevêque de Spalato et lui transmit le *pallium*.<sup>71</sup>

Après la mort de Thomas (décembre de 1224) le siège archiepiscopal d'Esztergom fut en vacation pendant presque dix-huit mois. Une partie du chapitre retint à deux tours électoraux Desiderius, évêque de Csanád, familier de Berthold, l'ancien archevêque de Kalocsa. L'autre partie soutint d'abord l'évêque de Nyitra, Jacques, ensuite l'archidiacre d'Esztergom, Thomas. Après l'échec des deux élections le pape Honorius III, tenu compte de la proposition de quatre chanoines convoqués à relater l'affaire, nomma Robert archevêque d'Esztergom.<sup>72</sup>

Le choix du pape était facilité par le fait que Robert était l'un des plus puissants prélats du Royaume de Hongrie. À ce point se pose la question si les chanoines ne soient pas leurrés en faisant confiance en un prélat qui avait assiégé pendant de longues années les prérogatives de l'archevêque d'Esztergom. Le choix semble contradictoire à la lumière des débats qui opposaient aux années précédentes l'évêché de Veszprém à l'archevêché d'Esztergom. Cette décision étrange s'explique probablement par le manque des objections contre Robert que était tenu comme vrai conducteur de l'orchestre des prélats hongrois. Les chanoines firent donc plutôt confiance en lui que le méfier, et y jouaient peut-être un rôle décisif les expériences positives qu'il y avaient eu avec le choix de Jean, l'ancien archevêque de Kalocsa.

Quoi qu'il en soit, Robert se lançait avec un « zèle et tenacité propre à lui » dans le gouvernement de son archidiocèse, de sa province voir, en exagérant un peu, du royaume entier. Il ne participa encore au règlement de la controverse éclatée autour de l'élection du prévôt de la collégiale royale d'Arad, même si l'affaire fut conclue seulement en 1227.<sup>73</sup> Néanmoins, c'était bien lui qui, en 1235, pressa le prévôt Albert du même établissement d'approuver sa juridiction spirituelle.<sup>74</sup> L'oeuvre de la conversion des Coumans se concrétisait durant ces années-la dont Robert devint le *leader* : en 1227 Grégoire IX l'autorisa à gérer l'entreprise en tant que légat du Siège

---

<sup>71</sup> MES vol I. p. 225–226, 258; THEINER vol I. p. 31. (1221 !)

<sup>72</sup> THEINER vol. I. p. 54, 63, 66. Cf. BEKE 2003e. p. 99.

<sup>73</sup> Pour les antécédents voir THEINER vol. I. p. 32, 37–40, 62–63, la clôture *ibid.* p. 72.

<sup>74</sup> THEINER vol. I. p. 137–138.

Apostolique.<sup>75</sup> Quelques années plus tard il se précipita à l'employer pour défendre les prérogatives de l'Église (*privilegium fori*, droit de dîme) peu respecté par le roi les magnats. Bien que le pape ait délégué en 1232 cette tâche à son *legatus a latere*, Jacques de Pecorarie<sup>76</sup> – en jugeant détérioration l'action de Robert qui lança de l'interdit et de l'excommunication – l'archevêque d'Esztergom restait toujours un personnage-clé de la protection des prérogatives du clergé.<sup>77</sup>

Un ardeur et persévérance similaire se manifestent dans les actes visant à faire respecter les prérogatives archiépiscopales. En 1231 Robert demanda de nouveau au pape la confirmation de ces droits spéciaux (droit de couronnement, juridiction spirituelle sur le personnel de la cour royale) pour arranger l'état juridique de la collégiale de Szeben, de l'église des Saxons de Transylvanie.<sup>78</sup> La logique de cette acte est bien évidente : Robert tentait à s'assurer le contrôle maximal sur les chapelains du roi pour qu'il puisse imposer au roi André II le respect des prérogatives des ecclésiastiques.<sup>79</sup>

Il y avaient bien sûr des adversaires du renforcement de l'autorité de l'archevêque d'Esztergom. On peut faire allusion au cas du prévôt d'Arad qui refusa fermement la juridiction de l'archevêque d'Esztergom. (Arad se trouve dans l'archidiocèse de Kalocsa ...) L'affaire de l'abbé du monastère royal bénédictin de Garamszentbenedek (Hronský Beňadik, SK) est identique (1235).<sup>80</sup> Il n'est pas du hasard que l'archevêque d'Esztergom dut demander l'intervention de Grégoire IX pour ramener les évêques suffragants à accepter son droit de visitation.<sup>81</sup> On peut constater cependant que les pré-

<sup>75</sup> *Les registres de Grégoire IX. Recueil des bulles de ce pape publiées et analysées d'après les manuscrits originaux du Vatican* par Lucien AUVRAY. Vol. I-IV. Paris 1890-1955. (dans ce qui suit: RGIX) vol. I. nr. 139; FRAKNOI 1901. p. 51.

<sup>76</sup> Quant au personnage et l'activité Jacques de Pecorarie en Hongrie cf. Tibor ALMASI: Pecorari Jakab diplomáciai pályája [La carrière de diplomatique de Jacques de Pecorarie]. In: *Tanulmányok Karácsonyi Béla hetvenedik születésnapjára*. Szeged, 1989. p. 59-69; Tibor ALMASI: Egy ciszterci bíboros a pápai világhatalom szolgálatában. Pecorari Jakab bíboros magyarországi legációja [Un cardinal cistercien au service du pouvoir universel de la Papauté. La légation en Hongrie de Jacques de Pecorarie]. *Magyar Egyháztörténeti Vázlatok* vol. 5. (1993:1-2.) p. 129-141.

<sup>77</sup> On peut citer ici l'exemple de la rénovation solenne de la Bulle d'Or de 1222 en 1231, le rôle de l'archevêque, ainsi que l'élaboration du traité de Bereg. BEKE 2003e. p. 100. Ce dernier fut conçu pour garantir (de nouveau) les prérogatives des ecclésiastiques en Hongrie.

<sup>78</sup> THEINER vol. I. p. 92, 93. Cf. *ibid.* p. 106-107, 138, 139.

<sup>79</sup> La demande de 1235 d'André II offre une conclusion identique: il sollicita Jacques de Pecorarie qu'il donne l'absolution aux chapelains royaux frappés de l'excommunication d'avoir célébré la messe pendant l'interdit publié par Robert. THEINER vol. I. p. 136.

<sup>80</sup> THEINER vol. I. p. 136-137.

<sup>81</sup> THEINER vol. I. p. 140.

rogatives de l'archevêque d'Esztergom restaient intactes dans ces années. C'était bien à la fin du gouvernement de Robert qu'il devint incontestable la prépondérance de l'archevêché d'Esztergom dans l'hierarchie ecclésiastique hongroise. Peu avant la mort de Robert, au 29 septembre 1239 fut délivré la charte royale qui désigna pour la première fois *primas* l'archevêque d'Esztergom.<sup>82</sup> Robert se préoccupait manifestement peu de ses intentions d'antan qui opposaient complètement à ses « nouveaux » principes juridiques. Pour lui, devenu archevêque d'Esztergom il était bien naturel de défendre résolument ses prérogatives – le droit du couronnement, la juridiction sur les églises royales, le personnel de la cour royal – qu'il attaquait autrefois avec le même ardeur en tant qu'évêque de Veszprém.<sup>83</sup>

La question se pose, pour conclure, s'il y avaient des traits communs dans les principes juridiques et juridictionnels des prélats de la période de 1158–1239. Le personnage de Luc est particulier du point de vue qu'il se cramponnait à certains principes juridiques (liberté de l'Église, refus de l'universalisme de la Papauté) dans la formation desquels l'esprit « universitaire » parisien aurait dû avoir un rôle décisif. Luc fait dans ce sens une exception. Job est un caractère similaire, bien que l'affaiblissement de l'autorité de l'archevêque d'Esztergom survenu pendant le gouvernement de Luc ait prescrit à Job de suivre une sorte de chemin forcé. L'isolation de Luc, la controverse éclatée autour de la succession de Job ouvrit le champs devant l'archevêque de Kalocsa et ses prélats-familiers. Eux, ils avaient de différents principes. Ils étaient plutôt juridiques que des concepts juridiques généraux étant au service des intérêts, voir l'émancipation de leur province ou diocèse. Cette tendance se manifeste le plus clairement auprès des prélats des années 1210. Pourtant, les principes juridiques de ceux qui montèrent au siège archiepiscopal d'Esztergom, se changeaient d'une façon fondamentale. Jean l'ancien archevêque de Kalocsa et de Robert qui quitta l'évêché de Veszprém pour occuper le bénéfice archiepiscopal d'Esztergom se lançaient l'un et l'autre à défendre les mêmes prérogatives qu'il avaient attaqués auparavant.<sup>84</sup> Ils représentent l'extrémité dans le sens où leurs

---

<sup>82</sup> MES vol I. p. 328. Cf. RA nr. 660. La charte est jugée douteuse par l'éditeur.

<sup>83</sup> ÁÚO vol. VII. p. 27–31; RA nr. 621; MES vol. I. p. 316–317. Il s'agit de la donation des églises de Kispest et de Sasad (1237).

<sup>84</sup> Cette contradiction est animée surtout par les scrupules formulés par le chapitre d'Esztergom avant la nomination de Jean, ainsi que le rôle que Robert jouait dans l'élaboration du traité de 1211–1212. Ils contestaient tous les deux, en tant qu'archevêque (Jean) et évêque de Veszprém (Robert) les prérogatives de l'archevêque d'Esztergom; et pour compliquer la situation, c'était bien Robert qui s'opposait Jean pour un certain temps.

principes juridictionnels précédant et suivant l'élection archiépiscopale s'opposent indissolublement. Cela était déterminé par le rôle et l'importance de leurs anciens « lieux de service ». Au début du XIII<sup>e</sup> siècle Veszprém devint par sa situation géopolitique (*medium regni*) et par son ancienneté un des diocèses les plus importants. Quant à Kalocsa, les controverses politico-juridictionnelles créaient la base de l'émancipation voir la supériorité de l'archevêché. Cela explique les différences dramatiques qui caractérisaient le gouvernement de Jean et de Robert « avant » et « après ». Par rapport à eux Luc et Job semblent être les « sculptures de l'éternité ». La majorité d'eux se distinguaient en tant qu'archevêque d'Esztergom à défendre les intérêts de l'archidiocèse, de la province. Quant à Luc, il se consacrait à valoriser le principe juridique de la liberté de l'Église. Eux tous, bien que cette conclusion semble être paradoxale, restaient fidèles à leurs principes juridiques et juridictionnels qui s'alternaient – *mutatis mutandis* – en fonction de l'intérêt d'un (archi)diocèse, d'une province voir, en cas échéant de l'église entière du Royaume de Hongrie.

## ANNEXE

## Notices prosopographiques

Structure des notices

- a. Date de naissance et de mort
- b. Rang(s) dans les ordres sacrés
- c. Origine géographique
- d. Parenté
- e. Carrière bénéficiaire
- f. Études
- g. Autres catégories de renseignements
- h. Hypothèses d'identification
- i. Sources
- j. Références bibliographiques

Abbreviations\*

FEJÉRPATAKY 1885	László FEJÉRPATAKY: <i>A királyi kancellária az Árpádok korában</i> [La chancellerie royale à l'époque des Arpadiens] Budapest 1885
BARTA – BARTA 1993	János ifj. BARTA – Gábor BARTA: III. Béla király jövedelmei (Meggjegyzések a középkori uralkodóink bevételeiről) [Les revenus du roi Béla III. Des revenus des rois de Hongrie au Moyen Âge] <i>Századok</i> vol. 127 (1993) p. 413–449.
BOGYAY 1993	Tamás BOGYAY: Jób érsek és Bizánc [L'archevêque Job et Byzance]. <i>Strigonium Antiquum</i> vol. 2 (1993) p. 47–52.
CAH	<i>Chartae Antiquissimae Hungariae</i> . Ed. Georgius Györffy. Budapest 1994.
CDES	Richard MARSINA (ed.): <i>Codex diplomaticus et epistolaris Slovaciae</i> Vol. I-II. Bratislaviae 1971–1987.
DF	Magyar Nemzeti Levéltár. Mohács előtti gyűjtemény, Diplomatikai fényképgyűjtemény [Archives Nationales de Hongrie. Collection Antemohacsiana, Département des photos]
DL	Magyar Nemzeti Levéltár. Mohács előtti gyűjtemény, Diplomatikai fényképgyűjtemény [Archives Nationales de Hongrie. Collection Antemohacsiana, Département ds chartes]
GYÖRFFY 1991	György GYÖRFFY: Jób esztergomi érsek kiválasztása az esztergomi érseki székbe és ennek következményei [L'élection de Job à l'archevêque d'Esztergom et ses conséquences]. <i>Strigonium Antiquum</i> vol. 2 (1991) p. 43–46.
HC	Conradus EUBEL (ed.): <i>Hierarchia catholica medii aevi sive Summorum Pontificum, S. R. E. Cardinalium, ecclesiarum Antistitum series ab anni 1198 usque ad annum 1431 perducta</i> . Vol. I. Monasterii 1913.
JUHÁSZ 1930	Kálmán JUHÁSZ: <i>A csanádi püspökség története</i> [L'histoire de l'évêché de Csanád] Vol. I–VIII. Makó 1930–1947.
KMTL	Gyula Kristó – Pál Engel – Ferenc Makk (dir.): <i>Korai magyar történeti</i>

---

\* Ici se trouvent seulement les références qui n'avaient pas été citées dans les notes.

- lexikon (9–14. század)* [Lexikon de l'ancienne histoire de la Hongrie (IX<sup>e</sup>–XIV<sup>e</sup> siècles). Budapest 1994.
- MANSI Johannes Dominicus MANSI (ed.) : *Sacrorum conciliorum amplissima collectio* [...]. Vol. I–XXXI. Florentiae, Venetiis, 1759–1798.
- MAP 1983 Walter MAP: *De nugis curialium – Courtier's Trifles*. Ed. M. R. James. Rev. C. N. L. Brooke – R. A. B. Mynors. Oxford 1983. (Oxford Medieval Texts)
- MORAVCSIK 1984 Gyula MORAVCSIK: *Az Árpádkori magyar történelem bizánci forrásai* [Les sources byzantines de l'histoire de Hongrie de l'époque Arpadienne] Budapest 1984.
- SCHWANDTNER 1748 Spalatói Tamás: *Historia Salonitana*. In: *Scriptores rerum Hungaricarum*. Ed. J. G. SCHWANDTNER. Vol. III. Vindobonae 1748.
- SUGÁR 1984 István SUGÁR: *Az egri püspökök története* [L'Histoire des évêques d'Eger]. Budapest 1984.
- SZENTPÉTERY 1930 Imre SZENTPÉTERY: *Magyar oklevéltan* [L'Étude de la diplomatie en Hongrie]. Budapest 1930 (A magyar történettudomány kézikönyve vol. II, t. 3.)
- TERNEL 2007 Raimund TERNEL: *Die Diözesanbischöfe von Győr/Raab bis zur Gegenwart. Die Diözese Szombathely/Steinamanger. Die Diözese Eisenstadt*. Eisenstadt 2007.
- THEINER *Vetera monumenta historica Hungarum sacram illustrantia*. Vol. I–II. Ed. Augustinus THEINER. Roma 1859–1860.
- THEINER Mon. Slav. *Vetera monumenta Slavorum meridionalium historiarum illustrantia*. Vol. I–II. Ed. Augustinus THEINER. Roma–Zagreb 1863–1875.
- TÖRÖK 1859 János TÖRÖK: *Magyarország primása. Közjogi és történeti vázlat* [Le primas de Hongrie. Précis de droit public et d'histoire] Vol. I–II. Pest 1859.
- UDVARDY 1991 József UDVARDY: *A kalocsai érsekek életrajzai (1000–1526)* [Les biographies des archevêques de Kalocsa (1000–1526)]. Köln 1991. (Dissertationes Hungaricae ex historia Ecclesiae, 11.)

\* \* \*

**1. ADRIANUS (Adrien, Adorján)**

- a. †1202 (?)
- e. chancelier, prévôt de Buda (Óbuda) 1185–1186; évêque de Transylvanie 1192–1201.
- f. école abbatiale (Ste Geneviève de Paris), 1177–1181.
- i. FEJÉR t. II. p. 189–190; RA nr. 139, 144, 146, 152, 194.
- j. HC vol. I. p. 492; GYÖRFFY 1994. p. 58; KMTL 193, 321; ZSOLDOS 2011. p. 89, 107.

**2. ANDREAS (André, András)**

- a. †1186
- e. évêque de Győr (1169–1176), archevêque de Kalocsa (1176–1186).
- f. ? droit canon.
- g. 1169 : refus de conf. (Luc, archevêque d'Esztergom) → conf. par Miko (archevêque de Kalocsa); 1179 : electus Colocensis (III<sup>e</sup> Concile de Latran); vers 1185 : revenus : 2500 marcas.
- i. GOMBOS Vol. II. nr. 3583, p. 1487 (MAGNUS presbyter Reicherspergiensis: *Chronica*);

- HOLTZMANN 1926. p. 401, nr. 2, 3; HOLTZMANN 1959. p. 411–412, 412, 413; MANSI vol. XXII. col. 217, 468; BARTA – BARTA 1993. p. 443.
- j. HOLTZMANN 1959; UDVARDY 1991. p. 74–76; KMTL p. 244, 318–319; TERNEL 2007. nr. 13; ZSOLDOS 2011. p. 85, 91.
- 3. BARTHOLOMEUS (Barthélémy, Bertalan), le Gros de Brancion**
- a. \*avant 1189 – † vers 1254
- c. Brancion (Mâcon).
- d. les Gros, 3<sup>e</sup> fils d’Henri II le Gros et Béatrice de Vigorny.
- e. clerc de la cour (Empire Latin, Pierre de Courtenay (1204–1215)), évêque de Pécs (1219 : nomination royale / 1221 confirmation pontificale – 1251 : renoncement)
- f. enquête d’âge légitime et niveau de formation : 1219 → niveau approuvé de formation (1221 !).
- g. diplomate du roi hongrois : André II ∞ Yolande de Courtenay : (1216/1217), Jacques I<sup>er</sup> d’Aragonie ∞ Yolande, fille d’André II (→ Aragonie : 1229–1230, 1233, 1234, 1235), Dalmatie : Spalato ↔ Trau (1244), Lyon : Innocent IV (1247–1251); soutien des ordres religieux (ermites de St. Paul, OFP, OFM), paroisse St. Barthélémy de Pécs; sceau : Archives départementales de l’Aube 3H. 132. (KOSZTA 2009. p. 75. fig. 11–12.)
- i. SCHWANDTNER 1748. p. 624–626 (Thomas SPALATENSIS : *Historia Salonitanorum*); SRH vol. II. 571 (ROGERII : *Carmen miserabile*); THEINER vol. I. p. 24–28, 131–132, 218; ÁÚÓ vol. I. p. 202–204; RA nr. 353, 933b.
- j. HC vol. I. p. 410; KOSZTA 2009. p. 74–77; ZSOLDOS 2011. 94.
- 4. BERTHOLDUS (Berthold, Bertold)**
- a. \*1182 – †23-05-1251, Aquileia
- b. insuffisance de formation.
- c. Andechs (Bavière), Merania (Carinthie, Autriche).
- d. famille d’Andechs, frère de la reine Gertrudis ∞ André II, frère d’Egbert, évêque de Bamberg (1203), Henri, marquis d’Istrie (1213).
- e. prévôt de Bamberg (1203), administrateur de l’archevêché de Kalocsa (présentation royale/Gertrudis + élection) : 1206 (cf. b.) → postulatio (1207) : electus → confirmatus (1212) – 1218; ban de la Croatie et la Dalmatie (1209–1212), voivode de Transylvanie (1212–1213), comes perpetuus de Bács et de Bodrog; patriarche d’Aquileia.
- f. manque de l’âge légal : 1206/1207 → Vicenza (1207–1209).
- g. IV<sup>e</sup> Concile de Latran (1215), préparation de la V<sup>e</sup> Croisade (*subsidium*, 1217).
- i. FEJÉR vol. III. t. 1. p. 29, 49, 53, 75; RA nr. 225; THEINER vol. I. p. 11; THEINER : Mon. Slav. vol. I. p. 57.
- j. HC vol. I. p. 99, 197; UDVARDY 1991. p. 104–116; KMTL p. 99, 318–319.
- 5. BETHLEM**
- a. †1177–1181
- f. école abbatiale (St<sup>e</sup> Geneviève de Paris), 1177–1181.
- h. prévôt d’Esztergom ? (1183).
- i. FEJÉR t. II. p. 189–190, CAH p. 85.
- j. GYÖRFFY 1994. p. 58; THOROCZKAY 2003a. p. 74.

6. **CALANUS (Kalán)**
- a. \* vers 1150/1155 – †1218
  - c. Bár (comtat Baranya), Esztergom, Csongrád, Szer, Somogy, Valkó.
  - d. lignage Bár-Kalán.
  - e. clerc de la chapelle royale, chancelier royale (1181–1181), évêque de Pécs (1185 ?; 1186/1192–1218), archevêque *electus* d'Esztergom (1205); *episcopus palliatus Quinqueecclesiensis, gubernator totius Dalmatie et Croatie* (1193–1194).
  - f. Paris ?
  - g. Fondation de la collégiale de Pécs ?/ (St. Jean Baptiste, avant 1217), de Pozsega (St. Pierre, avant 1217 – Kaptol, CRO).
  - i. RA nr. 138, 151, 217, DF 262045, CDES vol. I. p. 181; AUO vol. IX. p. 153–154.
  - j. HC vol. I. p. 410; SZEBERÉNYI 2001; BEKE 2003c, KOSZTA 2009. p. 69–74; ZSOLDOS 2011. p. 80, 94.
7. **CATAPANUS (Katapán)**
- a. † 1217 ( ?)
  - e. chancelier royal et prévôt de la collégiale de Székesfehérvár (1192–1198), évêque d'Eger (1198–1217).
  - i. DF 262045; RA nr. 172, 177; THEINER vol. I. p. 6.
  - j. HC vol. I. p. 78; SUGÁR 1984. p. 59; KMTL p. 180; ZSOLDOS 2011. p. 107.
8. **COSMAS (Kozma)**
- a. † 1222
  - e. évêque de Győr (1219–1222)
  - h. ? chanoine/prévôt de la collégiale de Székesfehérvár (avant 1218).
  - i. RA nr. 353, 381.
  - j. HC vol. I. p. 282; KMTL p. 244; TERNEL 2007. nr. 17; ZSOLDOS 2011. p. 91.
9. **IOBUS (Job, Jób)**
- a. † 1-2-1204
  - e. évêque de Vác (1181–1183), archevêque d'Esztergom (1185–1204)
  - f. école abbatiale (St<sup>e</sup> Geneviève de Paris), 1177–1181.
  - g. débat théologique (*filioque*) avec l'empereur byzantin Isaakios II, service diplomatique (Béla III ∞ Marguerite Capet, 1185/1186); vers 1185 : revenus : 6000 marcas.
  - i. FEJÉR t. II. p. 189–190; RA nr. 133, 136, 139, 209; MORAVCSIK 1984. p. 28; BARTA – BARTA 1993. p. 443. (1185/1195).
  - j. HC vol. I. p. 464, 511; TÖRÖK 1859. Vol. I. p. 26; GYÖRFFY 1991; BOGYAY 1993; GYÖRFFY 1994. p. 58; KMTL 203, 304; BEKE 2003a; ZSOLDOS 2011. p. 80, 96.
10. **IOHANNES (Jean, János)**
- a. † novembre 1223

- d. origines hongroises.  
 e. évêque de Csanád (1198–1201/1202), archevêque de Kalocsa (1202–1205), d’Esztergom (1205–1223).  
 i. RA nr. 172, 197, 219, 380; DL 100415, MES vol. I. p. 180–181.  
 j. HC vol. I. p. 179, 197, 464; TÖRÖK 1859. p. 183–184; JUHÁSZ 1930. p. 123–132; UDVARDY 1991. p. 91–103; KMTL p. 146–147, 203, 318–319; THOROCZKAY 2003b; ZSOLDOS 2011. p. 80, 84, 86.
- 11. LUCAS**  
 a. † 1181  
 e. évêque d’Eger (1156–1157), archevêque d’Esztergom (1158–1181).  
 f. droit canon (Paris, Guerdardus Puella, 1150–1156).  
 g. projet de canonisation (1231).  
 h. lignage de Bánfi ?  
 i. RA nr. 84, 86, 91, 131; MAP 1983. p. 142–144 (Gualterus Mapes : *De nugis curialium*); HOLTZMANN 1959. p. 408–417, nr. 1–8; MES vol. I. p. 276–277, 289–290; SRH vol. II. p. 200 (*Chronicon rhythmicum* Henrici de Mügeln); GOMBOS vol. I. 29. (Alberic de Troisfontaines : *Chronique*).  
 j. TÖRÖK 1859. p. 183–184; GYÓRY 1948. p. 7–36; MAKK 1981; SUGÁR 1984. p. 47–51; KMTL p. 180, 203, 417; KÖRMENDI 2003; ZSOLDOS 2011. p. 80.
- 12. MICHAEL (Michel, Mihály)**  
 a. † après 1181  
 f. école abbatiale (St<sup>e</sup> Geneviève de Paris), 1177–1181.  
 i. FEJÉR t. II. p. 189–190. (1177–1181).  
 j. GYÖRFFY 1994. p. 58.
- 13. MICO (Miko, Mikó)**  
 a. † 1165 ?  
 e. prévôt de Buda (1148), archevêque de Kalocsa (1156–1165).  
 i. FEJÉR vol. II. p. 219; RA nr. 84, 108.  
 j. MAKK 1981; UDVARDY 1991. p. 61–65; KMTL p. 318–319, 457; ZSOLDOS 2011. p. 83.
- 14. NICOLAUS (Nicolas, Miklós)**  
 a. \*–† avant 1184  
 e. président de la chapelle royale / comes capelle (1148–1163 ?), évêque de Várad (1163–1181), archevêque d’Esztergom (1181–1184).  
 i. RA nr. 102, 133; CDES I. p. 91; CAH p. 85.  
 j. BUNYITAY 1883. Vol. I. p. 61–62; THOROCZKAY 2003a; ZSOLDOS 2011. p. 80, 98.
- 15. ROBERTUS (Robert, Róbert)**  
 a. \*–† avant 2-11-1239  
 c. diocèse de Liège

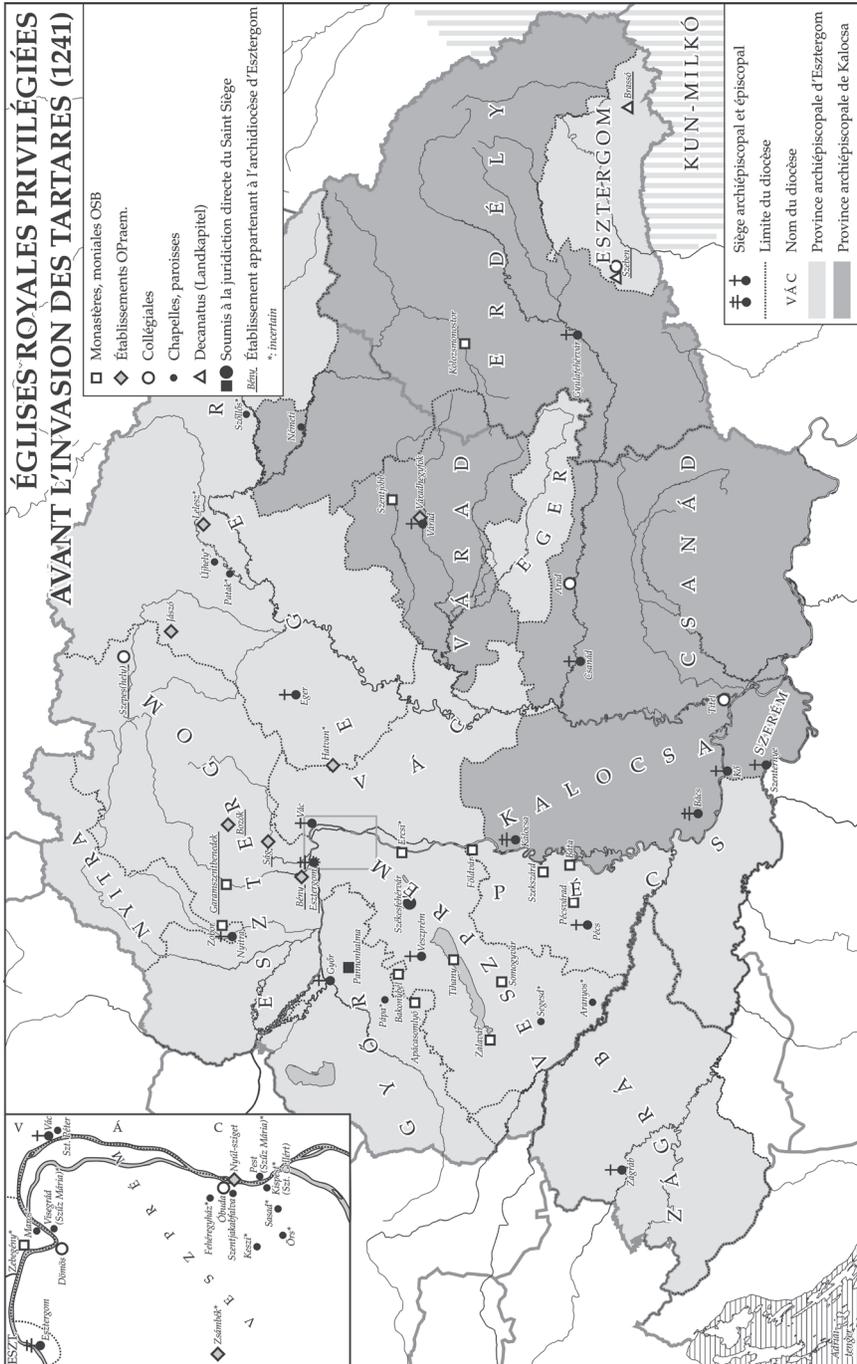
- e. chancelier, prévôt de Székesfehérvár (1207–1209), évêque de Veszprém (1209–1226), archevêque d'Esztergom (1226–1239)
  - f. Paris ?
  - g. IV<sup>e</sup> Concile de Latran (1215), V<sup>e</sup> Croisade (1217–1218), in *Cumania Apostolice Sedis legatus* (1227).
  - i. GOMBOS vol. I. p. 32–33, (Alberic de Troisfontaines : *Chronique*), nr. 1236 (*Chronicon Belgicum magnum*); RGIX vol. I. nr. 139; RA nr. 228, 240, 429; THEINER vol. I. 66–67.
  - j. HC vol. I. p. 464, 523; TÖRÖK 1859. vol. I. p. 33–38; MES vol. I. p. 258; KMTL p. 180, 576, 729; BEKE 2003e; ZSOLDOS 2011. p. 81, 100, 107.
- 16. SIMON**
- a. †1218
  - d. lignage Mikcse ?
  - e. évêque de Várad (1202–1218)
  - f. Paris ?
  - i. RA nr. 197, 339; FEJÉR vol. II. p. 459.
  - j. HC vol. I. p. 515; BUNYITAY 1883. Vol. I. p. 89–94.; ZSOLDOS 2011. p. 98.
- 17. THOMAS (Tamás)**
- a. †1224
  - e. vicechancelier (1209), chancelier (1209–1217), prévôt de Veszprém (1210–1212), prévôt de Szeben (1212), prévôt de Székesfehérvár (1213–1217), évêque d'Eger (1217–1223), archevêque d'Esztergom (1223/1224–1224).
  - f. études universitaire ? (*magister*).
  - g. V<sup>e</sup> Croisade (1217–1220), juge délégué du pape (1220–1222).
  - i. RA nr. 242, 244, 314, 316, 406.
  - j. HC vol. I. p. 78, 464; FEJÉRPATAKY 1885. p. 97–146; MES vol. I. p. 243–244; SZENTPÉTERY 1930. p. 69–70; SUGÁR 1984. p. 66.; KMTL p. 37, 180; BEKE 2003d; ZSOLDOS 2001. p. 88, 107, 110.
- 18. UGRINUS (Ugrin Csák / Csák Ugrin) – 1.**
- a. †1204
  - d. Lignage des Csák
  - e. [Évêque de Zagreb (1175/1185)], de Győr (1188/1192–1204), archevêque d'Esztergom (1204).
  - i. RA nr. 140, 152, 210.
  - j. HC vol. I. p. 282, 464; TÖRÖK 1859. vol. I. p. 183–184; BEKE 2003b; KMTL p. 203, 244, 740; TERNEL 2007. nr. 15; ZSOLDOS 2011. p. 80, 91, 102.
- 19. UGRINUS (Ugrin Csák / Csák Ugrin) – 2.**
- a. †1241
  - d. Lignage des Csák, fils de Bás Csák.
  - e. chancelier (1217–1219, 1230–1235), archevêque de Kalocsa (1219–1241).
  - g. V<sup>e</sup> Croisade (1217–1218), soutien des études de son neveu, Ugrin (Paris), futur

archevêque de Spalato.

- i. RA nr. 352 ; SRH vol. II. p. 572. (ROGERII : *Carmen miserabile*).
- j. HC vol. I. p. 197; UDVARDY 1991 p. 117–133; KMTL p. 319, 696; ZSOLDOS 2011. p. 84, 108.

**20. VILLELMUS (Guillaume, Vilmos)**

- a. †1221
- e. Evêque de Transylvanie (1204–1221)
- i. GOMBOS I. nr. 103. (Alberic de Troisfontaines: *Chronique*); UGDS vol. I. nr. 33; RA nr. 210, 362–368.
- j. KMTL p. 193; ZSOLDOS 2011. p. 89.



concept : G. Kiss, réalisation : Béla Nagy (MTA BTK Történettudományi Intézet)